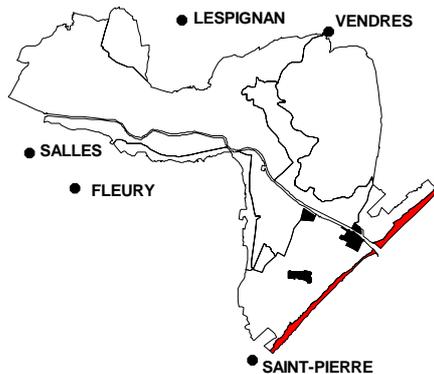


DOCOB BASSE PLAINE DE L'AUDE

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Code CORINE	16.2122
Syntaxon	<i>Ammophilion australis</i>
Code Natura 2000	2120
Prioritaire	non
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence en L-R	assez rare (littoral)
Fréquence dans le site	rare



DUNES MOBILES DU CORDON LITTORTAL A OYAT (DUNES BLANCHES)



J. Barret CEN L-R

GENERALITES

Description

Ce groupement occupe les dunes récentes. La végétation y est ouverte, essentiellement constituée d'Oyat mesurant en général 1 m ou plus. L'Oyat toujours dominant est accompagné du Panais épineux, de l'Euphorbe des dunes, du Panicaud maritime et de la Cutandie maritime.

Ecologie

Ce groupement colonise les dunes récentes très exposées au vent et, par conséquent, mobiles. Le saupoudrage de sable y est fréquent mais les vagues ne les atteignent que très rarement.

Intérêt

Cet habitat autrefois répandu sur le cordon dunaire du Languedoc-Roussillon a été largement détruit lors des aménagements touristiques des années soixante. Les dunes encore existantes sont fragmentaires et souvent en mauvais état de conservation dû à la surfréquentation touristique. Cet habitat est riche en espèces rares telles que le Panais épineux, le Panicaud maritime, le Diotis blanc ou le Grand Statice.

BASSE PLAINE DE L'AUDE

Localisation

Etang et lido de Pissevaches, Lido de Palazy

superficie [ha]

10,7

Etat de conservation : moyen à mauvais (surfréquentation locale, dépôts des déchets de plage, invasion par le Yucca)

Cortège végétal typique de l'habitat

<i>Ammophila arenaria</i>	Oyat
<i>Cutandia maritima</i>	Cutandie maritime
<i>Echinophora spinosa</i>	Panais épineux
<i>Medicago marina</i>	Luzerne de mer
<i>Anthemis maritima</i>	Anthémis maritime
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaud maritime
<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe des dunes
<i>Vulpia fasciculata</i>	Vulpie à une glume

Espèces d'intérêt patrimonial

<i>Echinophora spinosa</i>	Panais épineux (RZ)
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaud maritime (RZ)
<i>Limoniastrum monopetalum</i>	Grand Statice (PN, DZ)
<i>Otanthus maritimus</i>	Diotis blanc (PR/DZ)
<i>Pancreatium maritimum</i>	Lys de mer (DZ)
<i>Pseudorhiza pumila</i>	Fausse-girouille des sables (PN, DZ, non revu)

Espèces envahissantes

<i>Carpobrotus edulis</i>	Griffe de sorcière
<i>Elaeagnos angustifolia</i>	Olivier de Bohême
<i>Yucca</i> sp.	Yucca

Principes de gestion

- canaliser la fréquentation dans certains secteurs trop visités (pose de ganivelles...)
- élimination des espèces envahissantes (*Carpobrotus edulis*, *Elaeagnos angustifolia*, *Yucca* sp.)
- proscrire les dépôts issus du nettoyage mécanique des plages